



Appel d'offre

Entretien du Gros Homard

Ville de Shediac

Avril 2024

CONTEXTE

La Ville de Shediac, la Capitale mondiale du homard, est reconnue internationalement pour la pêche au homard. Pour reconnaître cette importante industrie de la région et rendre hommage au roi des crustacés, le Club Rotary décida, en 1989, de créer un monument qu'aujourd'hui fait le bonheur des milliers de visiteurs de passage dans la région. Le regretté Winston Bronnum, originaire de Penobsquis, au Nouveau-Brunswick, est l'artiste à qui fut confié le mandat de créer cette somptueuse sculpture. Le homard géant, né en 1990, mesure tout près de 11 m de longueur, 5 m de largeur et 5 m de hauteur. Pourquoi est-il le plus gros homard du monde? Parce qu'il pèse environ 90 tonnes, soit 55 tonnes pour le homard alors que sa base pèse 35 tonnes. Située à l'entrée de la municipalité, cette œuvre imposante est un point d'intérêt incontournable pour les quelque 300 000 visiteurs qui passent dans la région annuellement. À chaque année, la Ville de Shediac assure l'entretien du Gros Homard afin de conserver son intégrité et la qualité du monument.

Selon la météo, l'entretien du Gros Homard se fait toujours aux mois de mai ou juin.

Les travaux d'entretien comprennent:

- Examiner la sculpture / Évaluation de la condition du homard (Étape primaire);
- Gratter et poncer le homard en enlever la vieille peinture sur les régions nécessaires;
- Laisser sécher le ciment;
- Appliquer du nettoyant au phosphate trisodique (TSP), dégraissant V-600 ou KP83 et une fois séché, appliquer un scellant (blockbuster);
- Sabler avec une meule (grinder) – pour la finition un grain no.100. Il faut sabler toute surface à être peint;
- Appliquer une couche d'apprêt (primer);
- Peinturer le homard en utilisant différente application de peintures et glacis principalement (patine -techniques de vieillissement des surfaces);
- Appliquer au besoin un revêtement pour conserver l'intégrité du homard.

L'ARTISTE DEVRA SE SENTIR À L'AISE D'UTILISER LES OUTILS SUIVANTS :

- Meuleuse d'angle large;
- Ponceuse;
- Échelle / escabeau;
- Matériel de peinture (pinceaux, contenant, époxy, ciment, etc.);
- Produits nettoyants.

RESPONSABILITÉS:

- Achats des matériaux;
- Recherche (connaissance sur l'effet des conditions météorologiques, la peinture, l'humidité);
- Sécurité (prendre les mesures sécuritaires).

Voici un exemple de travaux requis :

Éliminer les bulles d'eau qui s'accumulent entre le ciment et la peinture. Ce phénomène se produit en raison d'un ciment humide.

Éliminer les traces d'efflorescence, qui sont des dépôts cristallins blanchâtres non dangereux.



ESTIMINÉE DES COÛTS:

L'artiste doit soumettre un devis du coût exigé par la ville. Dans le devis, l'artiste doit fournir des informations détaillées sur les services que la ville recevra en fonction d'une estimation de la durée de l'entretien et de l'équipement que l'artiste fournira. En outre, une section supplémentaire jointe au devis doit préciser les services et l'équipement que l'artiste demandera à la ville pour effectuer la maintenance.

Nous invitons l'artiste à ajouter au devis toute proposition supplémentaire qui pourrait être bénéfique pour les services que la ville recevra. (ex. : l'artiste offre 5 heures de son temps pour animer un atelier, l'artiste est prêt à consacrer (x) années à l'entretien du Homard géant, etc.)

COMITÉ DE SÉLECTION :

Le choix se fera selon le dossier soumis par l'artiste. Les dossiers incomplets ou soumis hors des délais prévus seront considérés comme irrecevables.

- Membres du comité de la Politique culturelle de la Ville de Shediac

CONTENU DU DOSSIER:

- Curriculum vitae (maximum de deux pages);
- Photos et description d'un projet semblable (maximum de cinq images);
- Détail d'un budget/estimé pour une année vs plusieurs années (inclure les équipements, heures, etc.).

CONTRACT: Un contrat sera préparé par la Ville de Shediac

FERMETURE: Le jeudi 2 mai, 2024 à minuit (Heure de l'atlantique)

MODALITÉS : Les dossiers devront être envoyés par courriel à l'adresse suivante : Julie.belanger@shediac.ca . Toutes questions devront également être adressées à cette adresse.